



Astuce du mois Décembre 2012



<u>Un fichier-session ... ça se supprime ... en</u> <u>procédant selon la méthode permise.</u>

Il arrive qu'un fichier-session soit créé et non utilisé immédiatement. Même si cela n'a aucune conséquence, plusieurs évaluateurs préfèrent pouvoir éliminer ce fichier-session et en créer un nouveau portant la date du jour.

Mais avant de procéder, il faut vous assurer que le fichier-session à supprimer est <u>vide</u>, c'est-à-dire qu'il ne comporte aucune transaction dans le bordereau. Si le fichier-session n'est pas vide, vous devez supprimer toutes les transactions l'une après l'autre en suivant les étapes suivantes :

- ⇒ sélectionnez une transaction du bordereau;
- ⇒ cliquez sur le bouton Opération en lien avec le bordereau
- ⇒ cliquez sur la commande « Annuler la transaction « ... » ».

Une fois toutes les transactions supprimées et le fichier-session vide, fermez ce fichier-session et revenez à l'écran « Ouvrir un fichier-session » pour le supprimer. Voici les étapes à suivre :

- ⇒ repérez le fichier-session à supprimer dans la fenêtre « Ouvrir un fichier-session » et sélectionnez-le;
- ⇒ cliquez sur le bouton « Supprimer le fichier-session » (♣) situé à droite du bouton « Créer un fichier-session ».

En cas de difficulté contactez EROS: support@erosinfo.com

Bonne utilisation du eFRAN et Joyeuses Fêtes de toute l'équipe!



